

LA VILLE DE PULLY MODERNISE SON IMAGE



Le symbole

La grappe de raisin renvoie aux armoiries de la ville. Elle évoque la commune viticole et fait le lien avec le terroir et le territoire. La démarche et les réflexions ont amené à une grappe stylisée qui fait référence au « cœur de ville », à la place de Pully au sein de l'agglomération. Sa signification s'est élargie pour exprimer également un réseau urbain, une qualité de vie.

Le nom

« Ville de Pully » est représenté dans une typographie épurée qui lui est propre. Cette typographie a été dessinée spécialement pour ce logo afin de renforcer l'image de ville moderne et exprimer le développement urbanistique des prochaines années.

Depuis le 25 mai dernier, la Ville de Pully arbore une nouvelle identité graphique.

Désireuse de moderniser et d'harmoniser l'image de l'Administration communale, la Ville de Pully s'est entourée du bureau de graphisme lausannois Enzed, avec qui elle collabore depuis de nombreuses années, pour développer sa nouvelle identité graphique.

Le projet a débuté en novembre 2016 avec un travail d'analyse sur l'historique du logo communal, dont le dernier avait plus de 30 ans, afin d'en étudier les points forts et les axes d'amélioration.

Le logotype retenu au terme de la démarche symbolise parfaitement les valeurs de la Ville de Pully. A travers son nouveau logo, la Ville de Pully exprime sa volonté de développer et dynamiser la ville au cours des prochaines années tout en restant lié à l'historique communal.

Un film d'animation, créé en collaboration avec l'agence Messieurs.ch, donne vie au symbole et raconte l'histoire de Pully, l'inscrit dans le présent et le projette dans le futur. Le film est disponible sur le site www.pully.ch.

Nouveau! Suivez-nous sur Instagram @VilleDePully
Rens.: communication@pully.ch

2017 COMPTES

Après des comptes 2016 dans le rouge, Pully renoue avec les chiffres noirs et boucle l'exercice 2017 avec un excédent de revenus d'un peu moins de CHF 400'000.00. Mais la prudence est de mise, à l'heure où les effets de la nouvelle réforme sur l'imposition des entreprises (RIE III) laissent augurer des charges supplémentaires se comptant en millions dès 2019.

Les prévisions budgétaires prévoyaient un excédent de charges d'environ CHF 900'000.00; c'est finalement avec un bénéfice de CHF 386'046.61 que la Ville de Pully a bouclé l'exercice 2017. La différence se trouve notamment au niveau des charges dites maîtrisables (sur lesquelles la Municipalité peut agir) avec une baisse de 3.3% par rapport au budget initialement prévu. Les charges maîtrisables regroupent entre autres les dépenses liées au personnel communal, à l'achat de biens, services et marchandises, ainsi que les aides et subventions. Par rapport aux comptes 2016, ces charges ont diminué de 2.1%, notamment grâce à la faible augmentation du personnel communal, ainsi qu'une bonne gestion des frais liés aux achats de biens, services et marchandises.

De leur côté, les charges non maîtrisables sont inférieures de 2.1% par rapport au budget 2017 et de 0.7% comparées aux comptes 2016. Ces économies s'expliquent par une diminution importante (-30.3% par rapport au budget 2017) des intérêts passifs, due aux conditions de prêts extrêmement intéressantes sur le marché des emprunts bancaires.

Globalement, les revenus (fiscaux, non fiscaux, internes) sont inférieurs de 1.2%, soit d'environ CHF 1.9 mios, par rapport à ce qui avait été projeté dans le cadre du budget 2017. Ceux-ci sont néanmoins supérieurs de 0.7% par rapport à l'exercice 2016.

Des finances communales en adéquations avec le programme de législation 2016-2021

Le chapitre consacré aux finances de la Ville dans le programme de législation émet 4 objectifs.

« Contenir la croissance de nos charges maîtrisables dans une enveloppe maximale de CHF 67 mios à l'horizon 2021, soit une augmentation moyenne de 3% par an. »

• Le bouclage des comptes 2017 montre des charges maîtrisables qui se situent aux alentours de CHF 58.4 mios, soit une baisse de l'ordre de 2.1% par rapport à celles constatées dans le cadre du bouclage des comptes 2016.

« Contenir la croissance de nos charges salariales dans une enveloppe maximale de CHF 31 mios à l'horizon de 2021, soit une augmentation moyenne de 1.5% par an. »

• Les comptes 2017 montrent des charges relatives aux autorités et personnel qui se situent aux alentours de CHF 29.5 mios, soit en hausse de l'ordre de 0.4% par rapport à celles constatées dans le cadre du bouclage des comptes 2016.

« Chercher à maintenir une couverture du financement des investissements nécessaires à la Ville, par des fonds propres à hauteur de 40% au minimum. »

• Le bouclage des comptes 2017 montre un degré d'autofinancement de 52%.

« Maintenir notre endettement à un niveau inférieur ou égal à CHF 140 mios. »

• Le bouclage des comptes 2017 montre un endettement communal qui se situe à la somme de CHF 90 mios.

Un avenir teinté de prudence

Le résultat tout juste positif réalisé dans le cadre du bouclage des comptes 2017 est révélateur de quelques sujets de préoccupation pour les années à venir. La participation au financement des charges péréquatives devrait continuer à progresser. De plus, l'entrée en vigueur de la révision de l'imposition des entreprises (RIE III) annonce une diminution importante des recettes fiscales liées aux personnes morales. Dans ce contexte, il sera difficile de satisfaire les objectifs financiers inclus dans le programme de législation, notamment celui qui a trait au financement des investissements par des fonds propres.

Rens.: Claude-Alain Chuard, Chef du service des finances (DAGF), 021 721 31 32, finances@pully.ch

Sommaire

Editorial
Nouvelle identité de l'Administration
Comptes 2017
Ch. du Val d'Or et parc du Coteau
Louer la Cave de Pully
Fête des voisins
Subventions branchement d'eau
Futur centre-ville
Agenda

Entre préoccupations et dynamisme

Les comptes 2017 présentent un léger excédent de revenus, soit une amélioration réjouissante par rapport à la prévision budgétaire. Notre satisfaction vient surtout du fait que nos dépenses dites « maîtrisables », soit celles sur lesquelles la Municipalité peut agir, sont réellement maîtrisées puisqu'en diminution par rapport au budget 2017 (-3.3%) et même par rapport aux comptes 2016 (-2.1%). Si ce résultat est donc satisfaisant, nos préoccupations se portent sur l'avenir, avec la perspective d'une charge supplémentaire de l'ordre de 7 millions imposée par le système cantonal de péréquation, à laquelle s'ajoutera une perte liée à l'introduction de la nouvelle fiscalité des entreprises, estimée à 2.7 millions, soit un effet global de près de 10 millions sur notre budget! Absorber une telle somme en agissant sur la part du budget communal que nous maîtrisons, en diminuant constante ces dix dernières années, relève d'une mission impossible. Mais nous devons néanmoins trouver des solutions pour faire face à ces obligations, en préservant une capacité à agir sur le plan local et poursuivre un programme d'investissements nécessaires au développement de la ville et à l'entretien de son patrimoine. Nous gardons l'ambition de faire de Pully une ville dynamique, attractive et conviviale, à même de fournir des prestations et des services de qualité à sa population.

Un dynamisme que nous avons voulu souligner, de manière symbolique, dans l'expression de la nouvelle identité visuelle de l'Administration. Comme tous changements, celui-ci suscitera sans doute quelques réactions et l'expression d'avis partagés, sur la nécessité d'une telle démarche ou sur le choix retenu. Sans en exagérer l'importance, la Municipalité a estimé que le moment était venu de revoir le logotype actuel, qui n'a pratiquement pas évolué depuis 30 ans, afin de lui donner un style graphique plus contemporain et en phase avec notre volonté de développer et dynamiser notre ville.

GIL REICHEN, Syndic

AVANCEMENT DU CHANTIER DU CH. DU VAL D'OR ET DU PARC DU COTEAU



À la suite de l'acceptation du préavis N° 10-2017 par le Conseil communal dans sa séance du 31 mai 2017, les travaux de construction de la nouvelle liaison de mobilité douce entre le ch. du Coteau et l'av. de Lavaux ont débuté en octobre 2017 avec la création de nouveaux réseaux d'évacuation des eaux, d'eau potable et d'électricité.

Depuis le début de l'année, les travaux se sont principalement déroulés au ch. du Val d'Or où une nouvelle conduite de gaz a également été installée par la Ville de Lausanne. A ce jour, les aménagements routiers au ch. du Val d'Or sont terminés et de nouveaux candélabres ont été mis en place. Le revêtement final sera posé dans le courant de l'été. Les travaux pour la création du cheminement de mobilité douce sont actuellement en cours dans le parc du Coteau. Son arborisation sera effectuée durant le 2^e semestre 2018, signifiant ainsi l'aboutissement du chantier.

Rens.: Direction des travaux et des services industriels, Marc Zolliker, Conseiller municipal, 021 721 31 11

CAVE DE PULLY À LOUER POUR UN APÉRITIF

Il est désormais possible de privatiser le local de dégustation de la Cave de Pully sis à la Place d'Obernaï, av. du Prieuré 2B. En effet, dans le but de dynamiser

les activités de la Cave et d'étendre la notoriété des vins de Pully, la Direction des domaines, gérances et sports de la Ville de Pully a redéfini les conditions d'usage du local

de dégustation, auparavant uniquement ouvert les jeudis de 17h à 20h, ainsi que lors de manifestations ponctuelles (cave ouverte, Pully en Fête, etc.). Il est donc possible, dès l'âge de 25 ans, de réserver la Cave de Pully, sous certaines conditions, pour des manifestations privées telles que des apéritifs d'anniversaire ou de mariage, des verrées lors d'enterrements, ou pour de petites expositions. Le prix de location est fixé à CHF 100.00 par jour, de 10h00 à 22h00 (exceptés dimanches et jours fériés, sauf autorisation préalables). La capacité maximale est de 30 personnes.

Toutes les informations nécessaires sont disponibles sur le site de la Cave de Pully <https://cave.pully.ch/fr/la-cave/degustations>
Rens.: Direction des domaines, gérances et sports, ddgs@pully.ch, 021 721 35 26



Franc succès pour la fête des voisins !

La première édition de la fête des voisins à Pully s'est déroulée le samedi 26 mai dernier. Cet événement, soutenu par la Ville et organisé par les habitants eux-mêmes, mettait à l'honneur les liens et la solidarité entre voisins. Une soixantaine d'organisateur·e·s se sont inscrits et ont reçu gratuitement un kit contenant des affiches, des cartons d'invitations, des t-shirts, des ballons multicolores, une invitation pour les piscines de Pully, du jus de pomme ainsi que du vin blanc des vignes pulliérannes. Nous félicitons les participants pour leur contribution à la vie des quartiers !

Subventions pour le renouvellement des branchements d'eau

Afin d'aider les propriétaires à renouveler leurs conduites de branchement d'eau potable, notamment en cas de fuite, la Ville de Pully subventionne les travaux jusqu'à un montant maximum de CHF 1'000.00 TTC. Les subventions ne sont octroyées que dans certaines conditions, en particulier si le renouvellement concerne l'entier du branchement et si les contrôles de conformité ont été effectués selon les demandes du service.

Rens.: Giuseppe Fagnoli, 021 721 31 11

Agenda

Musée d'art

Du 14 septembre au 16 décembre,
exposition *Les discours de l'affiche. Trésors iconographiques de la cinémathèque suisse.*
Vernissage public le 12 septembre 2018
Soirées au Musée, visites familles, ateliers juniors, visites commentées et visites-lunch: détails et inscriptions sur www.museedartdepully.ch

ArchéoLab

Jusqu'au 16 décembre 2018 Archéonimaux
Informations sur www.archeolab.ch

Bal de l'Amicale des Pompiers de Pully

31 juillet de 18h00 à 3h00 à la Place du Port

Fête nationale du 1^{er} août

de 18h00 à 3h00 à la Place du Port

Fermeture piscine Pully-plage

17 septembre

Prochaines séances du Conseil communal

Me 26 septembre, 20h00

Me 31 octobre, 20h00

Me 21 novembre, 20h00

Je 13 décembre, 18h00

Plan canicule www.vd.ch/canicule



VENEZ DÉCOUVRIR LE FUTUR VISAGE DE L'AV. DE LAVAU ET DU CENTRE-VILLE DE PULLY !

Lors de la démarche participative sur les espaces publics du centre-ville, de nombreux citoyens ont émis des propositions d'aménagement, sous forme de maquettes notamment, pour la future place de la Clergère ou encore la rue de la Poste. Comment ces propositions – foisonnantes et parfois contradictoires – ont-elles été reprises dans les études de la Municipalité? Et où en sont ces études?

Pour vous permettre de le découvrir, la Municipalité organisera le 5 septembre prochain (entre 14h00 et 20h00 environ; horaires encore à préciser) un important événement durant lequel vous aurez la possibilité de :

- Découvrir l'avant-projet de réaménagement de l'av. de Lavaux, y compris le passage des futurs bus à haut niveau de service.
- Découvrir, au stade de l'avant-projet, le visage de la future pl. de la Clergère et de la rue de la Poste, ainsi que le futur concept de circulation du centre-ville.
- Consulter les plans de ces aménagements et en discuter avec les personnes en charge des études.
- Assister à la présentation de ces projets en présence de représentants de la Municipalité et participer aux échanges qui s'en suivront.
- Poursuivre ces discussions lors d'un apéritif.

Des animations et jeux seront programmés pour les enfants au niveau de l'arrêt Clergère, et un goûter servi à leur intention.

Tenez-vous informés des horaires définitifs de cette manifestation et venez nombreux pour découvrir le futur visage du centre-ville de Pully!

Impressum

Edition: Municipalité de Pully – juin 2018
Graphisme: www.enzed.ch

Tirage: 11'000 exemplaires
Comité de rédaction: G. Reichen, Ph. Steiner, A. Piolino

Impression: PCL Presses Centrales SA, 1020 Renens, sur papier certifié FSC Polyval, entreprise sociale à vocation industrielle

www.pully.ch, communication@pully.ch, 021 721 31 11
www.facebook.com/VilledePully
[Instagram@VilleDePully](https://www.instagram.com/VilleDePully)